



Conférence 2100

La bio-économie, du passé au futur

par

Claude Roy

Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux
Président du Club des Bio-Economistes

Après deux siècles de règne sans partage des ressources et des énergies fossiles dans les pays riches, nous devons faire face, pour les prochaines décennies, à un contexte nouveau et à des défis sans précédents: *croissance de la population mondiale; réchauffement climatique; épuisement des réserves d'hydrocarbures; disponibilités en eau et en terres; suffisance alimentaire...*

Il apparaît alors singulièrement que, dans un tel contexte, une mise en valeur efficace et durable des forêts et des terres agricoles, avec la performance et la diversification, en aval, de leurs filières et de leurs produits, sont en facteur commun de beaucoup des solutions qui sont envisageables pour prévenir et pallier, au moins en partie, le tarissement annoncé du carbone fossile, pour limiter le réchauffement climatique et pour faire face aux besoins fondamentaux de nos sociétés.

Mais rien ne va de soi dès lors que l'on aborde sérieusement les filières de la biomasse et la bio-économie! Des limites s'imposent, même si toutes ces filières sont renouvelables et parfois qualifiées de « sans carbone », et même si toutes sont créatrices d'emplois dans les territoires agricoles et forestiers.

La faculté et la nécessité de produire et de stocker efficacement beaucoup de carbone renouvelable photosynthétique (le « carbone vert ») n'est pas encore partagée par tous et suscite bien des polémiques. Et d'autres polémiques encore sont alimentées par les « concurrences d'usages » entre les différentes bio-filières (aliments, fertilisants organiques, matériaux, molécules dédiées à la chimie, ainsi que des énergies variées comme les bio-carburants, le gaz, la chaleur ou l'électricité).

La conférence de Claude Roy sur « **La bio-économie, du passé au futur** » permettra, en voyant « long et large », de rappeler les enjeux, de présenter les champs d'actions, les forces et les faiblesses de la bio-économie, d'analyser les « feuilles de route » déjà en vigueur, de mesurer les acquis et les potentiels, et de réfléchir enfin à l'importance du « faire savoir » dans la voie du succès.

Mercredi 2 octobre 2013 à 17h30

à Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris (Mines ParisTech),

Salle V 107

60 Boulevard Saint Michel, 75 006 Paris

Méto : RER B, Luxembourg

Parking : Soufflot Panthéon, Rue Soufflot

Bulletin à retourner à : Prospective 2100 - 1 Place Aristide Briand, 92195 MEUDON Cedex

Tél : 01 30 83 34 29 nathalie-deschamps@wanadoo.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

_____ Téléphone : _____

Télécopie : _____ Courriel : _____

Participera à la conférence du mercredi 2 octobre 2013 à 17h30 (169^{ème} conférence "2100")

Participation aux frais :

- **Etudiants et jeunes jusqu'à 25 ans** : Gratuit
- **Membres de Prospective 2100 et du Club des Bio-économistes** : Inscription pour la conférence : 10 €.

Non Membres : 15 €

Paiement par chèque à l'ordre de **Prospective 2100** à envoyer à l'association ou à remettre sur place ou paiement en espèce sur place. Un reçu sera délivré sur demande.

Site Internet : <http://www.2100.org>

PROSPECTIVE 2100 – CNRS

1 Place Aristide Briand – 92195 MEUDON CEDEX

Tel : 33 1 30 83 34 29 – Fax : 33 1 30 83 32 63 – Email : deschamps@2100.org

Association Loi 1901 – Siret 413 468 737 00015 – APE 913 E